

Qualification des intervenants Formateur / Testeur habilité R486

Moyens pédagogiques et techniques Salle de cours / Zone d'évolution / PEMP de la Catégorie

Durée de la formation 21h soit 3j Taux de satisfaction 99.3%

Taux de réussite 99.7%

Débouchés

Ce CACES est utile dans les métiers du bâtiment et de l'industrie notamment les artisan l'utilise également pour accéder à des poste de travail en hauteur.

Nombre de places maximum par action : 6 pers.

Délai d'accès

moins de 30 jours à compter de la demande de devis

Accessibilité

Toutes nos formations peuvent être adaptées à toute situation d'handicap ou toutes difficultés Contactez nous pour plus de renseignements Matériel nécessaire à la formation : Chaque candidat doit être équipé de

gants, chaussures de sécurité, casque

Tél: 04 66 29 85 02

Mail : contact@acerfsformation.com Site : www.acerfsformation.com "Notre expertise : la sécurité au travail !"

# PROGRAMME DE LA FORMATION

CACES® R486 Plates-formes élévatrices mobiles de personnel - Groupes A&B

Objectifs:

CACES R486: PEMP du groupe A & B

Être capable d'utiliser une PEMP dans toutes ses fonctions et dans des conditions optimales de travail en sécurité. Assurer la maintenance de premier niveau, rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées.

Passer avec succès les tests théoriques et pratiques des plates-formes élévatrices mobiles de personnes dans le respect des règles de sécurité conformément à la recommandation CNAM R486

### Public et prérequis de la formation

Personnel débutant ou expérimenté dans la conduite de PEMP catégorie A & B Aptitude médicale requise

#### Contenu de la formation

Formation théorique - 7 heures

Les obligations du constructeur

Les obligations des employeurs / La responsabilité du conducteur

La classification par catégorie des PEMP

La technologie des différents organes de la PEMP

Les caractéristiques / Utilisations courantes / Avantages & inconvénients des différentes catégories de PEMP

Les principaux risques

Les règles de stabilité et de mise en œuvre

Les règles de conduite, de circulation, de stationnement

Adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale / Hauteur de travail

Nature du travail

Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

Les organes de sécurité / Vérifications / Entretien courant à effectuer

Les consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours

Formation pratique - 7 heures

Documents obligatoires

Adéquation / Prise de poste application

Mise en service de la PEMP

Signalisation de chantier / Balisage

Maîtrise des postes de conduite (plate-forme de travail, sol, manœuvre de secours)

Maîtrise des commandes en simple et/ou en combiné

Déplacements et positionnements (du châssis, de la plate-forme de travail)

Déplacements sans visibilité / Espace limité

Manœuvres en équipe / Gestes de commandements

Manœuvres de secours (utilisation du poste de secours)

Fin de poste

Test CACES® - 7 heures

#### Modalités d'évaluations

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test ;
- Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test ;
- Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
- Et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

## Sanction de la formation

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) prévu par la recommandation R486 Groupe A

